# CONSEIL SCIENTIFIQUE DU SYNDICAT MIXTE DE PREFIGURATION DU PARC NATUREL REGIONAL DES PYRENEES ARIEGEOISES Jeudi 26 mars 2009 – MOULIS

# Compte-rendu synthétique

#### Etaient présents :

Claude BERDUCOU, Alain BERTRAND, Gilles CORRIOL, Nicolas DE MUNNIK, Corinne EYCHENNE, Matthieu FOURNIER, Olivier GUILLAUME, Christian JUBERTHIE, Laurent LELLI, Alain MANGIN, Jean Paul METAILIE, Gilles POTTIER, Sophie SEJALON.

#### Etaient excusés ou absents :

Annick AUDIOT, Pierre AURIOL, Laurence BARTHE, Robert BEGOUEN, Alain CHATELET, Bernard DEFAUT, Hervé BRUSTEL, Anne CALVET, Jean CLOTTES, Michel DEQUE, Francis DURANTON, André GAVALAND, Florence GUILLOT, Catherine JACQUART-MAISSANT, Danièle MAGDA, Emmanuel MENONI, Claudine PAILHES, Eric PAUTARD, Jean-Jacques RIGAL, Denis SALLES, Thierry SARDIN, Jean-Pierre SARTHOU, Michel SEBASTIEN.

#### Ordre du jour de la réunion du Conseil scientifique

- Approbation du Compte-rendu synthétique de la sixième réunion du Conseil scientifique
- Point d'avancement et discussion sur les prochaines Rencontres scientifiques de 2009
- Présentation par Corinne Eychenne du projet de recherche « A Gouter » auquel le PNR participe : quelle place pour l'agriculture dans la gouvernance des territoires ruraux ?
- Avancées sur le projet d'approche globale de l'hydroélectricité sur le territoire du PNR
- Point sur l'approbation de la Charte du PNR
- Discussion sur les futures modalités de fonctionnement du Conseil scientifique
- Ouestions diverses

Alain MANGIN nomme un secrétaire de séance : Olivier GUILLAUME.

Alain MANGIN rappelle les grandes lignes de la précédente réunion. Son compte-rendu est validé à l'unanimité.

Alain MANGIN informe les membres du Conseil scientifique que nous avons eu la tristesse d'apprendre le décès de François FONTAN, minéralogiste et géologue, membre du Conseil scientifique.

# <u>Discussion sur les prochaines rencontres scientifiques de 2009</u>

Alain MANGIN rappelle que le Conseil scientifique s'apprête à organiser ses secondes Rencontres scientifiques dont l'objectif est de diffuser la connaissance scientifique acquise sur le territoire auprès de ses habitants afin de fournir des outils d'aide à la gestion et à la valorisation du territoire. En 2007, les premières rencontres ont connu un franc succès : 270 personnes avaient participé à ces Rencontres et avaient plébiscité la réédition de cette manifestation

Cette année, l'objectif pris a été de répondre au mieux aux sollicitations exprimées par les habitants au travers des fiches d'évaluation remplies lors des premières rencontres.

Ainsi, la journée du colloque se déroulera en 2 temps :

- présentation des travaux initiés par le Conseil scientifique, le matin.
- conférences et discussion sur un thème en particulier (plébiscité par les habitants) l'après-midi. Le thème est « élevage et gestion des milieux ».

Vu le thème de l'après-midi, il a été décidé de caler la date de ces rencontres après le retour des estives, c'est-àdire le **vendredi 23 octobre** 2009. Une incertitude demeure quant au lieu du colloque. Il est envisagé de ce rabattre sur le Gymnase du Foirail à Saint Girons, actuellement seul lieu disponible capable de répondre aux contraintes en terme de capacité d'accueil, de parking, de possibilité de projection en terme d'obscurité et d'organisation de la restauration. Il est proposé que cette salle soit alors habillée par des panneaux d'exposition. Un appel aux bonnes volontés est lancé.

Lors de la dernière réunion du Conseil scientifique (en septembre 2008), il a été décidé de constituer un groupe de travail pour établir le programme de l'après-midi. Ce groupe, constitué de Alain BERTRAND, Corinne EYCHENNE, Danièle MAGDA, Emmanuel MENONI et Nicolas DE MUNNIK s'est réuni le 10 décembre 2008. Ce groupe a réajusté la thématique de l'après-midi du colloque « élevage et gestion des milieux » et a fixé le cadre des interventions : celui de la Charte du PNR, en essayant d'apporter des outils pour les éleveurs et les gestionnaires, au travers de différents témoignages...

Alain MANGIN et Sophie SEJALON présentent en détails le programme prévisionnel des prochaines rencontres. Celui-ci est distribué à l'assemblée.

#### Principales remarques issues des discussions :

Une discussion est engagée sur la nécessité d'introduire et de définir la biodiversité. Il est convenu de présenter une courte synthèse en replaçant la notion « biodiversité » dans un contexte « élevage et gestion des milieux ». Claude BERDUCOU accepte de préparer cette présentation avec l'aide et la validation d'autres membres du Conseil tels que Jean-Pierre SARTHOU. Alain BERTRAND et Nicolas De MUNNIK se proposent également de l'épauler.

Jean-Paul METAILIE suggère de faire également un point d'actualité sur le problème de la gestion sociale du feu en Ariège compte tenu des Rencontres sur l'écobuage dirigé à Tarascon-sur-Ariège au mois de juin prochain. Il est proposé de mettre les comptes rendus de cette manifestation sur le site Internet du PNR.

Il est proposé de réécrire le titre de la session du matin « présentation des travaux réalisés par les membres du conseil » sous la forme « présentation des travaux initiés par le conseil ».

Alain MANGIN et Sophie SEJALON soulignent l'importance de trouver un animateur étranger au Conseil impliqué dans la gestion des milieux, connu et neutre. L'idée d'inviter un journaliste scientifique est proposée pour le côté vulgarisation, synthèse et interpellation de l'auditoire. Plusieurs noms (journalistes ou personnalités reconnus dans la gestion des milieux) sont proposés. L'idée de prendre contact avec le journaliste Denis CHEYSSOU est avancée

Il est par ailleurs demandé à chaque intervenant de bien vouloir proposer des titres d'interventions définitifs au plus vite.

Sophie SEJALON pose la question de l'opportunité d'évoquer le programme « Plantes messicoles » lors de ces Rencontres. Alain Bertrand propose de le faire sous forme d'exposition. Il est par ailleurs demandé de vérifier qu'il n'y ait pas de redondance avec le colloque organisé par Nature Midi-Pyrénées au mois de novembre 2009. Il est donc acté de ne présenter ce programme que sous la forme d'une exposition réalisée par le Conservatoire Botanique éventuellement.

S'agissant des ateliers terrain du lendemain (le samedi 24 octobre 2009), le choix a été fait de se limiter à 2 ateliers géographiquement proches l'un de l'autre (Sainte-Croix Volvestre et Tourtouse) afin d'optimiser l'organisation et les déplacements des participants.

### Présentation par Corinne EYCHENNE du projet « A GOUTER »

Le projet A GOUTER (Agriculture et Gouvernance des territoires ruraux) s'inscrit dans le programme PSDR (Pour et Sur le Développement Régional) porté par l'INRA et cofinancé par l'INRA et la Région. Il est développé par 3 partenaires : l'INRA, l'UMR Dynamiques rurales et le laboratoire Lisst cieu.

<u>Contexte</u>: - Recomposition et diversification des usages des espaces ruraux

- Vers une multifonctionnalité de l'agriculture

<u>Objectif</u>: Analyser la redéfinition (suite à ce changement de contexte) de la place de l'agriculture dans les dynamiques de développement des territoires ruraux (Pays, PNR...). Ce travail est réalisé sur les aires périurbaines de Toulouse et d'Albi et au niveau du massif pyrénéen.

<u>Méthode utilisée</u>: observation du fonctionnement du système d'acteurs, réalisation d'entretiens et d'enquêtes sur le terrain, analyse des dispositifs propres aux territoires impliquant le monde agricole, analyse des dispositifs sectoriels mis en place sur le massif et analyse des formes d'affichage des projets agricoles au travers de revues de presse...

Le PNR des Pyrénées Ariégeoises est considéré comme territoire pilote de l'étude. L'articulation des différentes échelles d'actions territoriales y est analysée. Le laboratoire intervient en tant qu'observateur des temps et des lieux de mise en œuvre des projets territoriaux où il est question d'agriculture. Un stagiaire en Master 2 est mobilisé pour cette analyse sur le PNR. Les résultats de ces travaux devraient pouvoir donc être présentés en octobre lors des Rencontres scientifiques.

Corinne EYCHENNE présente ensuite les premiers enseignements de ces travaux :

- \* Au niveau des dispositifs sectoriels liés à l'agriculture :
  - Il y a peu de mesures spécifiques à l'agriculture de montagne et au pastoralisme
  - On relève un manque de visibilité des dispositifs sectoriels spécifiques aux zones de massif.
  - Les questions agricoles et pastorales sont appréhendées différemment :
    - o l'agriculture est appréhendée sous l'angle activité économique, pénibilité du travail, renouvellement des exploitations
    - o le pastoralisme est présenté comme une activité multifonctionnelle, patrimoniale, agissant sur les paysages... alors que le dispositif d'aide, lui, est ciblé sur la modernisation des équipements et des pratiques, notamment de gardiennage.
- \* Au niveau territorial:
  - Peu de chartes de territoires affichent une spécificité « Agriculture de montagne ».
  - Quand l'agriculture apparaît dans les Chartes, elle n'est en général abordée que via 2 thématiques : les questions foncières et la production de qualité.

Ce niveau d'intervention territorial souligne 2 enjeux :

- 1) Répondre aux besoins d'organisation de la profession face aux évolutions actuelles.
- 2) Traiter conjointement le devenir de l'agriculture et le maintien de la qualité paysagère.

#### Principales remarques issues des discussions :

Il est demandé quel va être l'aboutissement de cette étude : cette étude va être valorisée sous forme de publications et d'un colloque associant chercheurs, agents de développement et conseillers agricoles. Il ne s'agit pas d'un projet de recherche-action mais plutôt d'un projet visant à transférer la connaissance et l'analyse des différents dispositifs (sectoriels et territoriaux) au niveau des agents.

# <u>Présentation par Matthieu FOURNIER de l'avancement du projet « impacts de l'hydroélectricité »</u>

Alain MANGIN fait un rappel des réflexions du Conseil scientifique lors de la dernière réunion concernant la problématique de l'hydroélectricité.

En effet, lorsque le PNR verra le jour, il sera amené à donner des avis sur tous les projets soumis à étude d'impact et le rôle du Conseil scientifique est de l'y épauler.

Il a été donc proposé, en Conseil scientifique, d'essayer de bâtir une démarche reposant sur plusieurs critères d'appréciation de façon à ce qu'il puisse donner un avis objectif et reposant sur des données scientifiques au Comité syndical sur les projets qui lui seront soumis.

Les objectifs sont multiples :

- Elaborer une « grille de lecture » objective des projets présentés ;
- A terme, élaborer un schéma prenant en compte la potentialité des cours d'eau, leur physique, la présence de certaines espèces... et réfléchir à la problématique de l'accumulation de ces ouvrages sur un même cours d'eau.

Suite aux réflexions engagées en Conseil scientifique, le projet de PNR et le laboratoire de Moulis se sont associés pour prendre un post-doctorant, Matthieu FOURNIER, pendant un an pour travailler sur ce projet.

Matthieu FOURNIER établit rapidement un bilan d'étape du projet : il s'agit d'analyser, rassembler et synthétiser les impacts des ouvrages hydroélectriques tant sur le plan hydraulique, qu'hydrologique, écologique ou encore économique. Cette analyse se fera pour chaque tronçon de cours d'eau. Il s'agit, au niveau cartographique, de croiser les différentes données et d'étudier leurs corrélations.

Sur le plan hydrologique, les profils en long ont été réalisés sur 80 % des tronçons de cours d'eau : ils permettent d'ores et déjà d'isoler les impacts des ouvrages sur le fonctionnement des cours d'eau.

Aujourd'hui le projet n'en est qu'à ses débuts (collecte des données), la partie analyse devrait débuter d'ici un mois et s'achever fin 2009.

Le programme initial prévoyait un volet économique avec l'analyse du coût / bénéfice des infrastructures et une évaluation du coût en terme de pertes écosystémiques. Ce volet est actuellement en *stand by* devant la difficulté de trouver un laboratoire de rattachement pour un stagiaire susceptible de s'investir sur ces questions. Un appel est lancé aux membres du conseil pour qu'ils mobilisent leur réseau de connaissance afin de résoudre ce contretemps.

#### Principales remarques issues des discussions :

Il est émis des doutes sur l'approche par compilations et croisements de données existantes pour résoudre la question de l'impact des ouvrages hydroélectriques sur la biodiversité en ne se basant que sur des données de répartition d'espèces. Il aurait fallu rajouter un travail sur la fragmentation génétique des populations liée à ces ouvrages. Une discussion est engagée sur ce point et il est rappelé, que sur l'aspect biodiversité, il s'agit d'un travail préliminaire de compilation de données bibliographiques prévu sur un pas de temps trop court pour pouvoir aller plus loin dans l'analyse.

Par ailleurs, il est demandé à ce que l'impact des ouvrages sur la végétation rivulaire soit pris en compte.

Une discussion s'engage sur la problématique de valeur économique attribuée à la nature et à l'environnement en général. Il est rappelé que des études ont déjà été amorcées sur ce sujet dans les années 80 (« les comptes du patrimoine naturel ») et que l'Agence de l'Eau vient d'organiser un colloque à Bordeaux sur ce sujet.

# Point sur l'état d'avancement du projet de PNR

Sophie SEJALON fait un point sur l'état d'avancement du dossier : 142 communes sur 145 ont approuvé la Charte et ont décidé d'adhérer au Syndicat mixte de gestion du PNR.

Le dossier est passé devant le CNPN le 20 janvier dernier et en bureau de la Fédération nationale des PNR le 21 janvier. Christian JUBERTHIE affirme que le dossier a été très bien reçu sur la forme comme sur le fond (unanimité moins une abstention). Il est actuellement en consultation interministérielle. Le décret de création du PNR ne devrait plus trop tarder.

# Discussion sur les futures modalités de fonctionnement du Conseil scientifique

ALAIN MANGIN et Sophie SEJALON ouvrent une discussion sur le mode de fonctionnement du conseil lorsque le PNR sera crée sachant qu'il aura de nouvelles missions : celles d'épauler le Syndicat mixte sur les avis à donner sur un certain nombre de dossiers. Sophie SEJALON précise qu'une stagiaire juriste en droit de l'environnement enquêtera, à partir du mois de mai, le fonctionnement des différents PNR en matière d'émission d'avis. L'objectif est de dresser une synthèse des différents modes de fonctionnement pour éclairer le Comité syndical et le Conseil scientifique sur ce point.

#### Principales remarques issues des discussions :

L'idée est retenue de créer un intranet pour le Conseil scientifique afin que ses membres puissent accéder aux dossiers soumis au PNR. Cette formule permettrait d'éviter l'envoi de courriels trop volumineux et pourrait permettre de consulter les membres du Conseil scientifique sans avoir à les réunir ; la réunion du Conseil scientifique serait provoquée uniquement lors de dossiers posant problèmes et nécessitant une discussion en séance plénière. Il est proposé également la mise en place d'une procédure normée (grille de lecture) pour appréhender les dossiers.

Il est organisé un tour de table sur l'opinion des membres du conseil sur les questions suivantes :

- Le conseil doit-il continuer à travailler par « opportunité » ou doit-il se fixer un fil conducteur ?
- Le conseil doit-il continuer à travailler en séance plénière ou doit-il s'organiser en commissions ?
- Quel doivent être les modalités d'accueil des nouveaux membres et quid de l'absentéisme de certains membres actuels ?
- Quel doit être la fréquence des réunions ?
- Doit-on solliciter la présence d'un élu du territoire pour faire le lien avec les autres élus du Comité syndical ?
- Quid d'une publication du conseil?

A l'issue du tour de table, il ressort que le Conseil souhaite maintenir le travail dans la pluridisciplinarité en séances plénières et ne fonctionner qu'occasionnellement en groupes de travail ouverts sur un problème précis. Les critères de sélection des nouveaux membres déjà mis en place semblent pertinents (personne étant reconnue par ses pairs et ayant publié). L'accent est mis sur la réelle volonté d'investissement des candidats, la nécessité d'être au plus près de la Recherche, et de trouver une représentation dans certaines disciplines (économie, ....). En cas d'absentéisme flagrant, il est proposé de contacter ces membres afin d'actualiser leurs motivations par rapport au conseil. Pour pallier un trop fort taux d'absentéisme, il est proposé d'établir un programme annuel de réunions de façon à faciliter l'organisation des agendas.

La fréquence des réunions pourrait être augmentée à 4/an.

Il semble que la présence d'un élu aux séances ne soit pas souhaitable et que le lien avec les élus et le Comité syndical soit du ressort du Président du Conseil scientifique et de Sophie SEJALON.

L'idée d'une publication est accueillie avec intérêt mais une parution régulière semble difficile à envisager. L'édition d'un cahier par an de 4 pages parait réaliste. Pour le contenu, plusieurs propositions sont faites :

- des articles type « notes pédagogiques » traitant d'une question précise dans un contexte de vulgarisation ;
- des articles type « notes techniques » plutôt à l'attention des opérateurs et gestionnaires ;
- des guides thématiques (naturalistes, architecturaux, etc ...).

Sophie SEJALON précise par ailleurs que les études initiées par le Conseil scientifique sont mises en ligne sur le site du PNR.

La date du prochain Conseil scientifique est fixée au 9 juillet 14h30.